

**Zeitschrift:** Le nouveau conteur vaudois et romand  
**Band:** 83 (1956)  
**Heft:** 1

**Artikel:** Si vous allez...  
**Autor:** Decollogny, Ad.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-229867>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

En 1903, M. Maurice Barbey, avocat, donna au Sentier une conférence fort goûtée sur l'Hymne vaudois, qui datait alors de juste un siècle. L'orateur s'ingénia à faire sentir la beauté, la sonorité, la plasticité, la noble gravité des strophes de Rochat.

En matière de conclusion, M. Barbey conseilla d'apposer une plaquette commémorative à la façade de la maison où l'œuvre avait vu le jour (bâtiment actuel Guignard-Vidoudez)<sup>3</sup>. Mais on ne sait trop pourquoi, l'affaire tomba à l'eau.

A son tour, M. F.-R. Campiche, archi-  
viste, poussa à la roue dans le même sens, sans guère trouver audience.

Qu'il soit permis de rompre une troisième lance en faveur de l'initiative Barbey-Campiche !  
*Aug. Piguet-Mégros.*

<sup>1</sup> Entendus de mes grands-parents.

<sup>2</sup> Ce terme représente le latin *esca*, au sens de chair avariée servant d'appât. Il correspond au français désuet *èche*. Le français populaire local se sert de la variante, à moitié patoisée, *èche*.

<sup>3</sup> La table du rachat des dîmes, en 1804, prouve que Lily Rochat, et partant son fils, résidaient effectivement sur ce point du village.

### Le patois en Hollande

*Et le patois vaudois ! Il y a quelques semaines, la Direction du Messager Boiteux transmettait au président de l'Association vaudoise une demande de M. le ministre D. Secretan, représentant la Suisse à La Haye, de traduire un court compliment en patois à l'intention d'une Vaudoise établie dans les Pays-Bas, qui n'a pas oublié son cher canton.*

*C'est avec plaisir que ce bien léger service a été rendu et c'est ainsi qu'à l'occasion de la réunion du 17 décembre, l'on a entendu le patois vaudois chez les sujets de la reine Juliana. M. le ministre de Suisse a gentiment remercié.*

*Ad. Decollogny.*

## SI VOUS ALLEZ...

*... à Forel (Lavaux, s'entend), prenez la route qui descend depuis les Cornes-de-Cerf par la Dausaz, l'ancien manoir du XVII<sup>e</sup> siècle, avec donjon et cour, dont le mur d'enceinte est encore flanqué de deux tours rondes, vous remarquerez, avant de traverser la forêt, une éminence à main droite. Quelques sapins, dépourvus de leurs branches inférieures, vous la désigneront. Après avoir traversé le petit bois, prenez un chemin qui vous conduira au sommet du monticule, et vous serez au Châtelet. Il y avait autrefois, ici, un château féodal. Le sommet a été arasé et les pauvres vestiges, qu'on voyait encore au début du siècle, ont disparu. En 1692 déjà, un plan, disparu également aujourd'hui, qualifiait ces restes de « Masures du Châtelet ». La nature a repris ses droits et couvre d'un manteau de verdure ce qui fut peut-être une demeure importante. Sur ce que fut le Châtelet, on ne sait rien. Le voile de l'oubli est impénétrable.*

*Ad. Decollogny.*